



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-01126**

DE : **M. STEWART (BURNABY-SUD)**

DATE : **Le 8 février 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **ADAM VAUGHAN**

---

Réponse du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Programme national de garderies**

---

TRADUCTION

---

**RÉPONSE**

Le gouvernement du Canada reconnaît que les familles canadiennes ont besoin d'aide et que tous les enfants ont droit à une chance équitable de réussir. Pour cette raison, le gouvernement a commencé à travailler avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour créer un nouveau Cadre sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, afin de veiller à ce que les familles puissent bénéficier de services de garde d'enfants abordables, de grande qualité, souples et entièrement inclusifs.

Le Cadre sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants proposé fait partie de la série d'engagements visant à soutenir les familles canadiennes, notamment l'Allocation canadienne aux enfants (une prestation pour enfants mensuelle non imposable et fondée sur le revenu), des prestations parentales de l'assurance-emploi assouplies, et le droit des travailleurs relevant de la compétence fédérale de demander des conditions de travail souples.

Le gouvernement du Canada continuera de travailler étroitement au cours des prochains mois avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les communautés autochtones pour élaborer un cadre qui permettra aux enfants de bien se développer et atteindre leur plein potentiel.